Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502370-20260305-D2026_012-DE

Renac

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE RENAC – Ille-et-Vilaine

Séance du Conseil Municipal du 05 mars 2026

Date de convocation et affichage : le 25 février 2026

Membres du Conseil municipal			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
12	10	1	11

Votes		
Pour	*Contre*	*Abstention*
11	*0*	*0*

L'an deux mille vingt-six, le 05 mars à 20 h, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. Patrick Baudy, Maire de Renac. La séance a été publique.

Présents : M. Patrick **Baudy**- Mme Soizic **Strouble** M. Damien **Guillas** – Mme Anne **Patault** -M. André **Chevalier** – Mme Clarisse **Frangeul** - Mme Sylvie **Morisseau** - M. Yves **Sorin** - Mme Cécile **Trotel** – M. Philippe **Dardy** –
Absent excusé : M. Joël **Robert**
Absent : M. Kenny **Mesnil**

Pouvoirs : M. Joël Robert à M. Patrick Baudy

Secrétaire de séance : Clarisse Frangeul

2026-012 : Recours gracieux sollicitant le retrait de l'arrêté du 03 décembre 2025 accordant un permis exclusif de mines TARANIS- Société BREIZH Ressources

Vu la demande d'octroi d'un permis exclusif de recherches de mines dit permis « Taranis » déposée par la Société Breizh Ressources,

Vu les arrêtés ministériels du 3 décembre 2025 accordant les permis exclusifs de recherches de mines d'antimoine, d'argent, de bismuth, de cobalt, de cuivre, d'étain, de germanium, d'indium, de lithium, de molybdène, de niobium, d'or, de tantale, de tungstène, de platine, des métaux de la mine du platine, de plomb, de rhénium, de zinc, de zirconium, des terres rares et des substances connexes à la Société Breizh Ressources et notamment le PERM du permis « Taranis »

Vu la Délibération D2025-025 en date du 24 avril 20225 relative au refus de l'accès aux parcelles communales

Considérant la démarche de recours gracieux portée par l'association Eau et Rivières de Bretagne, partagée par le Collectif Stop Taranis, à destination de Monsieur le Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie ;

Il est proposé au Conseil municipal d'associer la Commune à ce recours gracieux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal ;

- Accepte d'associer la Commune au recours gracieux à l'encontre du permis exclusif de mines dit permis « Taranis »
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce recours gracieux.

Fait et délibéré en séance le 05 mars 2026

Le Maire
Patrick Baudy

MAIRIE DE RENAC 35660

Le secrétaire de séance
Clarisse Frangeul